

probable que l'utilisation du site du projet par les individus de la ZPS soit peu fréquente. Ceux-ci seront, par conséquent, peu exposés aux risques de collisions avec les pales. Trois observations de ce rapace ont été faites dans le cadre des inventaires avifaunistiques. Celles-ci ont été obtenues à distance vis-à-vis de la zone d'implantation de l'éolienne E3. De plus, rappelons que cette dernière sera implantée dans un contexte forestier, habitat peu attractif pour la recherche de proie de cet aigle mangeur de serpent.

L'incidence attendue du futur parc éolien du Mont de Transet – E3 sur la population de Circaète Jean-le-blanc de la ZPS « Plateau de Millevaches » est évaluée comme non significative.

Milan noir

La population nicheuse de la ZPS est estimée entre 10 et 20 couples. Le Milan noir a été observé sur l'aire d'étude immédiate et à ses abords directs pendant la période de reproduction. Étant donnée la taille importante des territoires de chasse de cette espèce (5 à 10 kilomètres autour du nid), la fréquentation du site du projet par les individus qui se reproduisent dans la ZPS « Plateau de Millevaches » ne peut être exclue. Ce rapace est assez sensible aux collisions avec les éoliennes puisque 142 cas de mortalité imputables à l'éolien ont été recensés par Dürr (2020). Après implantation de E3, compte tenu de la distance importante du futur parc vis-à-vis de la ZPS, il est probable que l'utilisation du site du projet par les individus de la ZPS soit peu fréquente. Ceux-ci seront, par conséquent, peu exposés aux risques de collisions avec les pales. Notons que l'éolienne E3 qui sera implantée dans un contexte forestier, habitat peu attractif pour la recherche de proie de cette espèce qui exploite plus régulièrement les espaces ouverts.

L'incidence attendue du futur parc éolien du Mont de Transet – E3 sur la population de Milan noir de la ZPS « Plateau de Millevaches » est évaluée comme non significative.

Le tableau suivant synthétise les incidences attendues par espèces patrimoniales recensées dans la ZPS du plateau de Millevaches.

Ordre	Nom vernaculaire	Taille de la population	Statut dans la ZPS	Proportion de la population nationale	Observations sur la zone d'étude	Incidence attendue du projet sur les espèces inscrites à l'annexe 1 de la ZPS	
						Motivation	Évaluation incidence
Accipitriformes	Aigle botté	1-5 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Aigle royal	1-2 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Migrateur rare	Non significative
	Balbuzard pêcheur	1-10 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Bondrée apivore	50-100 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Un couple nicheur possible dans	Individus de la ZPS peu exposés aux risques de collisions avec les pales compte tenu de la distance qu'il existe entre le projet et la ZPS.	Non significative
	Busard cendré	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Busard des roseaux	1-20 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	5 migrateurs observés en migration	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Busard Saint-Martin	0-3 cples	Sédentaire	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Espèce rare / Faible occupation du site (espèce très rare)	Non significative
	Circaète Jean-le-blanc	5-15 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Nicheur possible l'AER	Individus de la ZPS peu exposés aux risques de collisions avec les pales compte tenu de la distance qu'il existe entre le projet et la ZPS.	Non significative
	Milan noir	10-20 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Un couple nicheur certain dans l'AEI	Individus de la ZPS peu exposés aux risques de collisions avec les pales compte tenu de la distance qu'il existe entre le projet et la ZPS.	Non significative
	Milan royal	1-10 ind.	Hivernant	Non significative	Deux individus observés	Distance importante de la ZPS par rapport au site de nidification (10,4 km). Occupation du site éolien ponctuelle et aléatoire.	Non significative
		10-100 cples	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	10 migrateurs observés en migration	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Vautour fauve	1-50 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Migrateur rare	Non significative
	Vautour moine	1-5 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Migrateur rare	Non significative
Ansériformes	Fuligule milouin	-	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Fuligule milouinan	1-2 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
	Fuligule morillon	-	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Harle piette	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
	Sarcelle d'hiver	1-20 cples	Nicheur	Entre 2 et 15 %	Non observé	Sites favorables localisés à distance vis-à-vis du parc / Peu sensible vis-à-vis des collisions avec les pales / Faible occupation du site	Non significative
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	190-390 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
Charadriiformes	Barge roussse	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Bécasse des bois	-	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Bécassine des marais	10-100 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Chevalier guignette	-	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Chevalier sylvain	10-100 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Combattant varié	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Echasse blanche	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Guifette noire	1-20 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Guifette moustac	1-20 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Pluvier doré	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Vanneau huppé	0-5 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
Ciconiiformes	Cigogne blanche	1-100 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Cigogne noire	1-50 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	1 migrateur observé en migration	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	11-100 ind.	Hivernant	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Eoliennes localisées à l'écart vis-à-vis des habitats de vie de l'espèce	Non significative
		0-20 cples	Nicheur	Non significative	Non observé	Peu sensible vis-à-vis des collisions avec les pales / Faible occupation du site	Non significative
Falconiformes	Faucon émerillon	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce au sein du parc éolien	Non significative
		1-10 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
		1-10 ind.	Hivernant	Non significative	Un individu observé	Distance importante de la ZPS par rapport au site de nidification (10,4 km). Occupation du site éolien ponctuelle et aléatoire.	Non significative
	Faucon pèlerin	1-10 ind.	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
Gaviiformes	Plongeon arctique	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
	Plongeon catmarin	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
	Plongeon imbrin	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
Gruiformes	Grue cendrée	5 000 - 20 000	Migrateur	Inférieure ou égale 2 %	6 migrateurs observés en migration	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
Passeriformes	Alouette lulu	100-5000 ind.	Hivernant	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
		200-800 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	6 territoires identifiés dans l'AEI	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
	Bruant ortolan	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Gorgebleue à miroir	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
	Pie-Grièche écorcheur	500-1000 cples	Nicheur	Inférieure ou égale 2 %	Un territoire identifié dans l'AEI	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
	Pipit rousseline	1-5 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Site éolien n'apparaît pas être une zone de halte particulièrement attractive. Parc non aligné avec la ZPS sur les axes de migration	Non significative
Péléciformes	Aigrette garzette	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
	Grande Aigrette	5-50 ind.	Hivernant	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Hivernant rare dans la ZPS	Non significative
	Héron pourpré	1-10 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Distance des étangs les plus attractifs vis-à-vis de l'éolienne E3 suffisante	Non significative
Piciformes	Pic noir	50-100 cples	Sédentaire	Inférieure ou égale 2 %	3 territoires identifiés dans l'AEI	Espèce de petite taille exploitant un territoire de faible importance. Distance suffisante entre projet et ZPS	Non significative
Podicipédiformes	Grèbe esclavon	1-5 ind.	Hivernant	Non significative	Non observé	Hivernant très rare dans la ZPS / Aucun habitat attractif pour l'espèce à proximité directe de E3	Non significative
Strigiformes	Chouette de Tengmalm	2-10 cples	Sédentaire	Inférieure ou égale 2 %	Non observé	Espèce rare, non observée / risques de chocs avec les pales des éoliennes très faibles	Non significative
	Grand-Duc d'Europe	1-2 ind.	Migrateur	Non significative	Nicheur possible l'AER	Migrateur rare	Non significative
	Hibou des marais	1-2 ind.	Migrateur	Non significative	Non observé	Migrateur rare	Non significative

Tableau 14 : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces prioritaires de la ZPS du Plateau de Millevaches

5.7 Conclusion de l'étude d'incidence Natura 2000

Six sites du réseau Natura 2000 sont présents dans un périmètre de 15 kilomètres autour du projet de parc éolien du Mont du Transet – E3. Ces sites Natura 2000 sont soit des secteurs de protection d'oiseaux (ZPS) soit intimement liés à la préservation d'habitats humides et aquatiques (différentes vallées et tourbières identifiées).

Il a été montré que la zone des travaux n'était pas connectée directement au réseau par des écoulements permanents et que les risques de pollution restaient très faibles. De plus, la distance entre le tronçon du cours d'eau le plus proche des travaux et les ZSC rend la probabilité d'impact de type amont/aval très réduite.

Parmi les espèces non inféodées aux milieux aquatiques et ayant une capacité de déplacement importante, seuls les chiroptères et les oiseaux sont concernés. Parmi eux, plusieurs espèces présentes sur le site du Mont du Transet – E3 sont également présentes dans les ZSC et ZPS. Comme cela a été démontré dans les différentes analyses, les potentialités que les populations présentes sur les sites Natura 2000 viennent se déplacer jusque sur le secteur du parc éolien sont limitées. Le risque d'incidence du projet du Mont du Transet – E3 sur les populations d'oiseaux, de mammifères (terrestres et chiroptères), ou insectes et amphibiens des sites Natura 2000 est jugé non significatif.

Par conséquent, le futur parc éolien du Mont du Transet – E3 n'aura pas d'effet notable dommageable sur les espèces patrimoniales et habitats d'intérêt ayant conduit au classement des différents sites Natura 2000. Le projet est compatible avec les dynamiques des populations et des habitats et n'est pas de nature à remettre en cause l'état de conservation des sites Natura 2000. De fait, aucun impact significatif ni aucune incidence du projet sur les sites Natura 2000 n'est à attendre.

Partie 6 : Mesures d'évitement et de réduction

D'après l'article R-122-4 modifié par Décret n°2016-1110 du 11 août 2016, l'étude d'impact doit contenir : « 8° Les mesures prévues par le maître de l'ouvrage pour :

- éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités ;

- compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits. S'il n'est pas possible de compenser ces effets, le maître d'ouvrage justifie cette impossibilité.

La description de ces mesures doit être accompagnée de l'estimation des dépenses correspondantes, de l'exposé des effets attendus de ces mesures à l'égard des impacts du projet sur les éléments mentionnés au 5° ainsi que d'une présentation des principales modalités de suivi de ces mesures et du suivi de leurs effets sur les éléments mentionnés au 5° ;

9° Le cas échéant, les modalités de suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées ;

10° Une description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement. »

Les différentes études et préconisations réalisées dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'impact ont participé au dimensionnement du projet retenu. Cette partie du rapport permet de présenter les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi qui ont été acceptées par le maître d'ouvrage pour favoriser l'intégration du projet au sein des milieux naturels.

Certaines d'entre elles ont déjà été exposées dans les parties précédentes puisqu'elles ont été intégrées dans la conception du projet et elles sont reprises dans le chapitre 6.1, d'autres sont à envisager pour les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement à venir (cf. chapitres 6.4, 6.5 et 6.6).

Les diverses mesures prises dans le cadre du développement du projet sont définies selon un principe chronologique :

Mesure d'évitement : mesure intégrée dans la conception du projet, soit du fait de sa nature même, soit en raison du choix d'une solution ou d'une variante d'implantation, qui permet d'éviter un impact sur l'environnement.

Mesure de réduction : mesure pouvant être mise en œuvre dès lors qu'un impact négatif ou dommageable ne peut être supprimé totalement lors de la conception du projet. S'attache à réduire, sinon à prévenir l'apparition d'un impact.

Mesure de compensation : mesure visant à offrir une contrepartie à un impact dommageable non réductible provoqué par le projet pour permettre de recréer globalement, sur site ou à proximité, la valeur initiale du milieu.

Mesure d'accompagnement et de suivi : autre mesure proposée par le maître d'ouvrage et participant à l'acceptabilité du projet ou mesure visant à apprécier l'efficacité des mesures et les impacts réels lors de l'exploitation.

Afin d'assurer leur efficacité dans la durée, l'essentiel des renseignements suivants est associé à chacune des mesures :

La présentation des mesures renseignera les points suivants :

- Nom de la mesure
- Impact potentiel identifié
- Objectif de la mesure et impact résiduel
- Description de la mesure
- Coût prévisionnel
- Echéance et calendrier
- Identification du responsable de la mesure
- Modalités de suivi le cas échéant

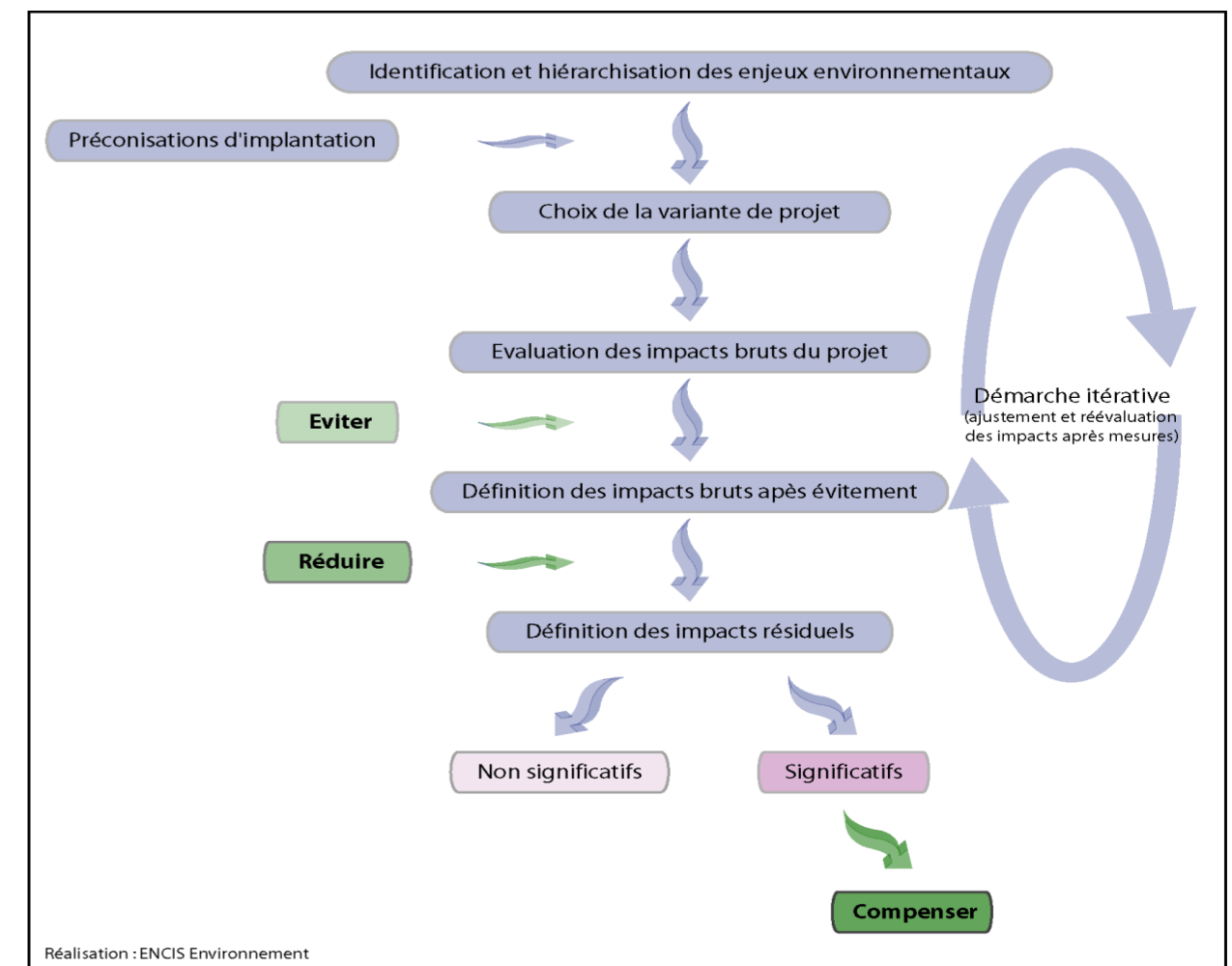


Figure 1 : Démarche Eviter, Réduire, Compenser

Les mesures environnementales prises pour supprimer ou réduire les impacts du projet sont présentées dans l'étude d'impact. La mise en place de ces mesures illustre la démarche du porteur de projet quant au souhait de réaliser un projet tenant compte des aspects naturalistes. L'impact du projet éolien sur les sites Natura 2000 étant jugé non significatif, ces mesures n'ont pas une répercussion directe sur les sites Natura 2000 mais tendent à améliorer le bilan environnemental du projet du Mont du Transet – E3 et de fait s'inscrivent dans une démarche plus globale de respect des Milieux naturels.

Les tableaux suivants synthétisent les mesures d'évitement, de réduction et de suivi prises pour améliorer le bilan environnemental du parc éolien dans le cadre de l'étude du milieu naturel, de la faune et la flore.

Numéro	Impact brut identifié	Type de mesure	Description
Mesure MN-Ev-1	Destruction d'habitats humides	Evitement	Evitement d'une partie habitats humides (prairies et réseau hydrographique) présentant un enjeu
Mesure MN-Ev-2	Modification des continuités écologiques / Perte d'habitats	Evitement / Réduction	Optimisation de l'implantation et du tracé des pistes d'accès afin de réduire le défrichement et le déboisement
Mesure MN-Ev-3	Perte d'habitat pour les oiseaux	Evitement	Ecartement vis-à-vis des zones de reproduction probable du Milan royal, du Faucon pèlerin dans la vallée du Taurion (zone tampon)
Mesure MN-Ev-4	Perte d'habitat pour les oiseaux et les chiroptères	Evitement	Optimisation du tracé des pistes d'accès afin de réduire le défrichement Utilisation optimale des chemins existants
Mesure MN-Ev-5	Mortalité des oiseaux	Evitement	Implantation parallèle à l'axe de migration et emprise réduite du parc sur l'axe de migration principal (nord-est/sud-ouest) : inférieur à deux kilomètres
Mesure MN-Ev-6		Réduction	Trouée entre deux lignes d'éoliennes supérieur à 800 mètres
Mesure MN-Ev-7		Réduction	Espace libre minimal entre deux éoliennes supérieures à 400 mètres en comprenant les zones de survol des pales
Mesure MN-Ev-8	Mortalité et perte d'habitat de la faune terrestre	Evitement	Evitement du secteur d'inventaire du Chat forestier et de l'Écureuil roux
Mesure MN-Ev-9		Evitement	Evitement des zones de reproduction d'amphibiens identifiées
Mesure MN-Ev-10		Evitement	Evitement des zones de reproduction d'odonates identifiées

Tableau 15 : Mesures d'évitement et de réduction prises pendant la phase de conception du projet

Numéro	Impact brut	Type	Impact résiduel	Description	Coût	Planning	Responsable
Mesure MN-C1	Impacts du chantier	Réduction	Non significatif	Management environnemental du chantier par le maître d'ouvrage	Intégré aux coûts conventionnels	Du début à la fin du chantier	Maître d'ouvrage
Mesure MN-C2	Mortalité et dérangement oiseaux et chauve-souris Destruction d'habitats	Réduction	Non significatif	Suivi écologique du chantier	Environ 1 000 €	En amont et pendant le chantier	Maître d'ouvrage / Ecologue
Mesure MN-C3	Dérangement de la faune locale	Réduction	Non significatif	Choix d'une période optimale pour la réalisation des travaux	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C3bis	Dérangement des chiroptères	Réduction	Non significatif	Choix d'une période optimale pour l'abattage des arbres	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C4	Mortalité des chauves-souris et d'Écureuils roux	Évitement	Non significatif	Visite préventive de terrain et mise en place d'une procédure non-vulnérante d'abattage des arbres creux	1 500 € par arbre	En amont de l'abattage des haies	Maître d'ouvrage - Ecologue
Mesure MN-C5	Mortalité directe des amphibiens	Évitement / Réduction	Non significatif	Mise en défens des zones de terrassement et de fouilles au niveau des fondations de l'éolienne.	500 €	Pendant le chantier jusqu'au recouvrement des fouilles	Maître d'ouvrage - Ecologue
Mesure MN-C6	Perte d'habitat potentiel pour les coléoptères xylophages	Évitement	Non significatif	Conservation de troncs d'arbres morts abattus	Intégré aux coûts conventionnels	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C7	Apports exogènes de plantes invasives	Évitement	Non significatif	Eviter l'installation de plantes invasives	-	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage
Mesure MN-C8	Destruction de boisement patrimonial pour les chiroptères, les oiseaux et la faune terrestre	Compensation Accompagnement	Non significatif	Compensation des zones chênaies défrichées et déboisées	Intégré aux coûts conventionnels	Chantier	Responsable SME / Maître d'ouvrage

Tableau 16 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase de chantier

Numéro	Impact brut	Type	Impact résiduel	Description	Coût	Planning	Responsable
Mesure MN-E1	Attrait des chiroptères	Réduction	Non significatif	Adaptation de l'éclairage du parc	Intégré aux frais d'exploitation	Durant toute l'exploitation	Maître d'ouvrage
Mesure MN-E2	Collision/ barotraumatisme	Réduction	Non significatif	Programmation préventive du fonctionnement de l'éolienne adaptée à l'activité chiroptère	Intégré aux frais d'exploitation	Durant toute l'exploitation	Maître d'ouvrage - Expert indépendant
Mesure MN-E4	-	Suivi	-	Suivi réglementaire ICPE du comportement et de la mortalité post-implantation	35 000 € par an	1 fois pendant les 3 premières années puis tous les 10 ans	Maître d'ouvrage - Expert indépendant

Tableau 17 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase d'exploitation

Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Localisation du site d'implantation potentielle	10
Carte 2 : Vue aérienne du site d'implantation potentielle.....	10
Carte 3 : Aire d'étude utilisée pour l'étude des incidences Natura 2000	14
Carte 4 : Plan du projet de parc éolien du Mont du Transet – E3	18
Carte 5 : Zones Spéciales de Conservation de l'aire d'étude éloignée	22
Carte 6 : Zones de Protection Spéciale de l'aire d'étude éloignée.....	22

Tableaux

Tableau 1 : Principales caractéristiques du projet de parc éolien.....	17
Tableau 2 : Les sites Natura 2000 à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.....	23
Tableau 3 : Habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000	27
Tableau 4 : Espèces végétales et/ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000	28
Tableau 5 : Habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000	30
Tableau 6 : Espèces végétales et/ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000	30
Tableau 7 : Habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000	31
Tableau 8 : Espèces végétales et/ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000	32
Tableau 9 : Habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000	34
Tableau 10 : Espèces végétales et/ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000	34
Tableau 11 : Habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000	36
Tableau 12 : Espèces végétales et/ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000	36
Tableau 13 : Statut, taille de la population et abondance des espèces déterminantes de la ZPS du Plateau de Millevaches contactées sur site.....	37
Tableau 14 : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces prioritaires de la ZPS du Plateau de Millevaches.....	42
Tableau 15 : Mesures d'évitement et de réduction prises pendant la phase de conception du projet	47
Tableau 16 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase de chantier	48
Tableau 17 : Synthèse des mesures prises pour le milieu naturel pendant la phase d'exploitation	48

Figures

Figure 1 : Démarche Eviter, Réduire, Compenser.....	46
---	----

Annexes



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401146 - Vallée du Taurion et affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR7401146 1.3 Appellation du site : Vallée du Taurion et affluents

1.4 Date de compilation : 31/12/1995 1.5 Date d'actualisation : 04/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763803

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,79389°

Latitude : 45,9975°

2.2 Superficie totale

5000 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
87	Haute-Vienne	10 %
23	Creuse	90 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
87002	AMBAZAC
23010	AUGERES
23011	AULON
23014	AZAT-CHATENET
23016	BANIZE
87016	BILLANGES
23027	BOSMOREAU-LES-MINES
23030	BOURGANEUF
23042	CEYROUX
23056	CHATELUS-LE-MARCHEIX
87042	CHATENET-EN-DOGNON
23060	CHAVANAT
23090	GENTIOUX-PIGEROLLES



23099	JANAILLAT
23122	MANSAT-LA-COURRIERE
23133	MONTBOUCHER
23134	MONTEIL-AU-VICOMTE
23144	NOUAILLE
23155	PONTARION
23157	POUGE
23165	ROYERE-DE-VASSIVIERE
23189	SAINT DIZIER MASBARAUD
23181	SAINT-AMAND-JARTOUDEIX
23191	SAINT-ELOI
23197	SAINT-GEORGES-LA-POUGE
23202	SAINT-HILAIRE-LE-CHATEAU
87157	SAINT-LAURENT-LES-EGLISES
23212	SAINT-MARC-A-LOUBAUD
23217	SAINT-MARTIN-SAINTE-CATHERINE
87167	SAINT-MARTIN-TERRESSUS
23222	SAINT-MICHEL-DE-VEISSE
23232	SAINT-PIERRE-BELLEVUE
23230	SAINT-PIERRE-CHERIGNAT
23246	SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS
23249	SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE
23168	SARDENT
87190	SAUVIAT-SUR-VIGE
23173	SOUBREBOST
23253	THAURON
23257	VALLIERE
23260	VIDAILLAT



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		0,53 (0,01 %)		G	B	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletalia uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetalia</i>		1,36 (0,03 %)		G	B	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,35 (0,01 %)		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,03 (0 %)		G	C	C	B	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		244,5 (4,89 %)		G	B	C	B	B
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		30,5 (0,61 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		109,2 (2,18 %)		G	A	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		38,5 (0,77 %)		G	B	C	C	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	33,7 (0,67 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		333,3 (6,67 %)		G	A	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		130 (2,6 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		28,3 (0,57 %)		G	B	C	B	B
7110	X	37,9		G	A	C	B	B

2.7 Région(s) biogéographique(s) Continental (100%)



Tourbières hautes actives		(0,76 %)						
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	189,6 (3,79 %)		G	A	C	C	C
7140	Tourbières de transition et tremblantes	28,3 (0,57 %)		G	B	C	B	B
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	16,7 (0,33 %)		G	B	C	B	B
91D0	Tourbières boisées	21,3 (0,43 %)	X	G	A	C	B	B
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	93,4 (1,87 %)	X	G	A	C	B	B
9120	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	119,1 (2,38 %)		G	A	C	B	B
9130	Hétraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	16,5 (0,33 %)		G	B	C	B	B
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	2,63 (0,05 %)	X	G	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	p			i	P	DD	D			
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	DD	C	B	C	C
P	1385	<i>Bruchia vogesiaca</i>	p			i	P	G	B	C	C	C
F	5315	<i>Cottus perifretum</i>	p			i	P	G	C	B	C	B

I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1831	<i>Luronium natans</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1029	<i>Margaritifera margaritifera</i>	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1032	<i>Unio crassus</i>	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p			i	V	M	C	C	A	C
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
A	1193	<i>Bombina variegata</i>	p			i	P	DD	D			
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	P	DD	D			
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	P	DD	D			
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	p			i	P	DD	D			
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	p			i	P	DD	D			
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	p			i	P	DD	D			
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	p			i	P	DD	D			
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	p			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
B		Peris apivorus			i	P			X		X		
B		Milvus migrans			i	P			X		X		
B		Circus cyaneus			i	P			X		X		
B		Accipiter gentilis			i	P			X		X		
B		Accipiter nisus			i	P			X		X		
B		Charadrius dubius			i	P			X		X		
B		Caprimulgus europaeus			p	P					X		
B		Alcedo atthis			i	P			X		X		
B		Dryocopus martius			i	P			X		X		
B		Dendrocopos minor			i	P			X		X		
B		Cinclus cinclus			i	P			X		X		
B		Loxia curvirostra			i	P			X		X		
B		Actites hypoleucos			i	P					X		
F		Salmo trutta fario			i	P							X
M		Genetta genetta			i	P		X	X		X		
P		Andromeda polifolia			i	P							
P		Drosera intermedia			i	P							X
P		Drosera rotundifolia			i	P							X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P							

P		Isoetes echinospora			localities	P			X				
P		Littorella uniflora			i	P							
P		Lycopodiella inundata			i	P			X				
P		Lycopodium clavatum			i	P			X				
P		Sibthorpia europaea			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	27 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	40 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Aux sources la vallée du Taurion présente un patrimoine culturel et paysager traditionnel et remarquable du plateau de Millevaches.

Vulnérabilité : Abandon des pratiques pastorales d'autrefois, boisement des milieux ouverts et artificialisation de certains peuplements.

4.2 Qualité et importance

La vallée du Taurion (de sa source jusqu'à St Martin Terressus) présente une diversité biologique incomparable avec ses gorges sauvages et boisées, ses zones tourbeuses, ses landes sèches et ses pelouses. Plusieurs espèces végétales protégées sur le plan régional et national sont présentes sur le secteur.

Sur le plan faunistique, plusieurs affluents du Taurion présentent des populations intéressantes d'écrevisses à pattes blanches et de moules perlières et enfin, la loutre est un hôte régulier des lieux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	A04.01	Pâturage intensif		B
L	A05.02	Dépôt d'aliments pour le bétail		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I

L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		B
M	B05	Utilisation de fertilisants (sylviculture)		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000.
DOCOB juillet 2007 (cabinet Biotope)

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	35 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE INSCRIT	+	35%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Limousin

Adresse : Le Theil 87510 St Gence

Courriel : afoucout@conservatoirelimousin.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Vallée du Taurion et affluents
Lien :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/vallee-du-taurion-et-ses-affluents-creuse-haute-a1579.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401125 - Tourbière de l'étang du Bourdeau

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)
1.2 Code du site : FR7401125
1.3 Appellation du site : Tourbière de l'étang du Bourdeau
1.4 Date de compilation : 31/12/1995
1.5 Date d'actualisation : 04/04/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277585

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,83194°

Latitude : 45,92444°

2.2 Superficie totale

39 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
23	Creuse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
23227	SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		0,17 (0,44 %)		G	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	0,18 (0,46 %)		G	C	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		7,49 (19,21 %)		G	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	8,43 (21,62 %)		G	B	C	B	B
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		0,84 (2,15 %)		G	B	C	C	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		3,93 (10,08 %)		G	B	C	B	B
9120 <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		0,72 (1,85 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C

			Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
M	1355	Lutra lutra	p	1	2	p	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bffemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolation** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
I		Sympetrum danae			i	P						X
I		Somatochlora arctica			i	P						X
I		Chaetocnema sahiberghii			i	P						X
I		Acyllophorus wagenschieberi			i	P						X
P		Andromeda polifolia			i	P						X
P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Utricularia intermedia			i	P						X
P		Utricularia vulgaris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bffemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4,05 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	33,06 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	11,18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0,41 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	24,17 %
N14 : Prairies améliorées	0,81 %
N15 : Autres terres arables	0,43 %
N16 : Forêts caducifoliées	15,53 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7,17 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3,19 %

Autres caractéristiques du site

Ce site constitue la limite ouest de l'aire de répartition de l'Andromède à feuilles de Polium (*Andromeda polifolia*), très rare en Limousin.

Vulnérabilité : Abandon des pratiques pastorales d'autrefois.

4.2 Qualité et importance

Située au nord de la montagne limousine, la tourbière de l'étang du Bourdeau est un exemple de tourbière en radeau flottant développée en queue d'étang. Elle recèle plusieurs espèces végétales protégées dont l'Andromède à feuilles de Polium (voir précédemment).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		B

M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	F04	Prélèvements sur la flore		B
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	56 %
Propriété d'une association, groupement ou société	44 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000.
Document d'objectifs 2001.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	62 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Tourbière de l'étang du Bourdeau	+	62%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Limousin

Adresse : 6 ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

Courriel : msouriat@conservatoirelimousin.com

Organisation : Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

Adresse : Route de La Souterraine 23400 Masbaraud-Mérignat

Courriel : environnement@cbrv.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Tourbière de l'étang du Bourdeau

Lien :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/tourbiere-de-l-etang-du-bourdeau-creuse-a1569.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401147 - Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR7401147 1.3 Appellation du site : Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

1.4 Date de compilation : 31/12/1995 1.5 Date d'actualisation : 27/02/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000618244

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,25583°

Latitude : 46,1275°

2.2 Superficie totale

3560 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
87	Haute-Vienne	90 %
23	Creuse	10 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
23006	ARRENES
87007	BALLEDENT
87008	BAZEUGE
87011	BELLAC
87012	BERNEUIL
87013	BERSAC-SUR-RIVALIER
87014	BESSINES-SUR-GARTEMPE
87017	BLANZAC
87018	BLOND
87022	BREUILAUF
23033	BRIONNE



23047	CHAMBORAND
87033	CHAMBORET
23052	CHAPELLE-TAILLEFERT
87041	CHATEAUPONSAC
87052	CROIX-SUR-GARTEMPE
87056	DINSAC
87059	DORAT
87061	DROUX
87067	FOLLES
23192	FURSAC
23088	GARTEMPE
23095	GRAND-BOURG
23096	GUERET
87083	LAURIERE
23107	LEPINAS
23111	LIZIERES
87089	MAGNAC-LAVAL
23118	MAISONNISES
23132	MONTAIGUT-LE-BLANC
87109	ORADOUR-SAINT-GENEST
23150	PEYRABOUT
87116	PEYRAT-DE-BELLAC
87121	RANCON
87139	SAINT-BONNET-DE-BELLAC
23186	SAINT-CHRISTOPHE
23191	SAINT-ELOI
23200	SAINT-GOUSSAUD
23208	SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS
87172	SAINT-OUEN-SUR-GARTEMPE
23235	SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE
23242	SAINT-SILVAIN-MONTAIGUT
87179	SAINT-SORNIN-LA-MARCHE
87180	SAINT-SORNIN-LEULAC
87181	SAINT-SULPICE-LAURIERE
23248	SAINT-VICTOR-EN-MARCHE



23168	SARDENT
23170	SAVENNES
87028	VAL D OIRE ET GARTEMPE
87198	VAULRY

2.7 Région(s) biogéographique(s)
 Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Najas</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,05 (0 %)		M	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		3,28 (0,08 %)		G	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planiliaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		4,07 (0,11 %)		M	B	C	B	B
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		0,98 (0,03 %)		P	B	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		46,36 (1,3 %)		G	B	C	C	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	1,1 (0,03 %)		G	C	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		33,93 (0,95 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin</i>		52,91 (1,49 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		20,81 (0,58 %)		G	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	17,74 (0,5 %)		G	B	C	C	C
9120 <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		5,95 (0,17 %)		G	B	C	C	B
9180	X	0,39		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site					Évaluation du site				
			Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	w			i	R	G	C	B	C	C
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	r	400	800	i	R	G	C	B	C	C
M	1337	<i>Castor fiber</i>	p	2	4	i	R	G	C	B	C	B
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p	2	5	i	C	G	C	B	C	B
F	5315	<i>Cottus perifretum</i>	p			i	C	DD	C	B	C	B
P	6216	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	p			i	V	DD	D			
P	1831	<i>Luronium natans</i>	p			i	P	DD	D			
I	1029	<i>Margaritifera margaritifera</i>	p	300	500	i	V	G	C	C	A	C
I	1032	<i>Unio crassus</i>	p			i	P	DD	D			
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	C	M	C	B	C	B
I	1060	<i>Lycena dispar</i>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1084	<i>Osmoderma eremita</i>	p			i	R	M	C	C	C	C



I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	V	M	C	C	C	C
F	1095	Petromyzon marinus	p			i	R	P	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri	p			i	C	M	C	B	C	C
F	1106	Salmo salar	r	300	500	i	R	M	C	C	C	C
A	1193	Bombina variegata	p	200	300	i	R	M	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	150	300	i	C	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	0	150	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	5	10	i	V	G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w			i	R	DD	C	B	C	B

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Pernis ptilorhynchus			i	P			X		X	
B		Circus cyaneus			i	P			X		X	

B		Accipiter nisus				i	P			X		X	
B		Dendrocopos medius				i	P			X		X	
B		Dendrocopos minor				i	P			X		X	
B		Cinclus cinclus				i	P			X		X	
B		Acrocephalus scirpaceus				i	P			X		X	
B		Emberiza schoeniclus				i	P			X		X	
F		Salmo trutta fario				i	P						X
I		Hipparchia semele				i	P			X			
I		Hipparchia statilinus				i	P			X			
P		Hypericum linariifolium				i	P						X

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	55 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Un plan de réintroduction du Saumon atlantique a été lancé dans les années 80.

Vulnérabilité : Avec l'effacement du barrage de Maison Rouge, le principal obstacle pour la remontée du saumon est maintenant levé. Il convient cependant de surveiller la qualité de l'eau et d'éviter les coupes rases pour les habitats forestiers présents.

4.2 Qualité et importance

La Gartempe prend sa source dans le canton d'Ahun en Creuse (600m d'altitude) et conserve son allure de rivière rapide en traversant le département de la Haute Vienne, malgré des pentes moindres. Son intérêt essentiel résulte de la présence du saumon atlantique pour lequel un plan de réintroduction est actuellement en cours. Mais, ce site dispose également d'habitats très intéressants en bon état de conservation. Il s'agit des stations les plus NW pour *Cytisus purgans*.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		B
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	A04.01	Pâturage intensif		B
L	A05.02	Dépôt d'aliments pour le bétail		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I

L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		B
M	B05	Utilisation de fertilisants (sylviculture)		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	88 %
Domaine privé communal	7 %
Domaine public communal	5 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000
DOCOB 2003 (CREN)

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE INSCRIT	+	5%
38	Rivière la Gartempe	+	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Limousin

Adresse : 6 ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

Courriel : ygrugier@conservatoirelimousin.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1104_87-FR7401147-Docob-ValléeGartempe.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401149 - Forêt d'Epagne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7401149	1.3 Appellation du site Forêt d'Epagne
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 20/04/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000271539

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,60917°

Latitude : 45,93028°

2.2 Superficie totale

439 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
23	Creuse	44 %
87	Haute-Vienne	56 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
23217	SAINT-MARTIN-SAINTE-CATHERINE
23230	SAINT-PIERRE-CHERIGNAT
87190	SAUVIAT-SUR-VIGE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		0,01 (0 %)		G	B	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		1,17 (0,27 %)		G	B	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	3,5 (0,8 %)		G	B	C	B	B
9120 <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		26,75 (6,08 %)		G	B	C	B	B
9130 <i>Hétraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		261,7 (59,61 %)		G	A	C	B	B
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		0,03 (0,01 %)		G	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	P	G	C	B	C	B

M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p	1	2	i	P	G	C	A	C	B
F	5315	<i>Cottus perifretum</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1029	<i>Margaritifera margaritifera</i>	p			i	V	DD	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	P	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	c			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, omales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<i>Salamandra salamandra</i>			i	P			X		X	
B		<i>Pemis apivorus</i>			i	P			X		X	
B		<i>Accipiter nisus</i>			i	P			X		X	
B		<i>Dryocopus martius</i>			i	P			X		X	



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	89 %

Date d'édition : 03/11/2020
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7401149>



B		Cinclus cinclus			i	P			X		X	
F		Salmo trutta fario			i	P						X
M		Genetta genetta			i	P		X	X		X	
P		Equisetum hyemale			i	P						X
P		Lilium martagon			i	P						X
P		Neottia nidus-avis			i	P		X				
P		Paris quadrifolia			i	P						X
P		Thalictrum thalictroides			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Autres caractéristiques du site

Cet ensemble forestier est sur un substrat basique (gabbro) qui représente une situation originale dans une région aux sols acides.

Vulnérabilité :

4.2 Qualité et importance

Située sur un plateau dont l'altitude est comprise entre 400 et 500m et traversée par la rivière la Vige, la forêt d'Espagne forme un ensemble forestier important et intéressant notamment grâce à son substrat basique (gabbro) qui représente une situation tout à fait originale dans une région aux sols acides et qui permet l'accueil d'un cortège spécifique remarquable. En matière floristique, plusieurs espèces sont protégées dans notre région et sur le plan de la faune, la loutre fréquente très régulièrement les rives sauvages de la Vige où il convient de souligner la présence de la truite fario de souche autochtone.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		B
H	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		O
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		I
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		B
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	D05	Amélioration de l'accessibilité au site		I
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	34 %
Propriété d'une association, groupement ou société	44 %
Domaine public communal	22 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000.
DOCOB 2002.
Inventaire CBNMC 2009.
Docob 2009.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	15 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	22 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Forêt d'Espagne	+	100%
22	Biens sectionaux forêt d'Espagne	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Cyril LABORDE - ingénieur écologue

Adresse : Marcouyeux 19300 Le Jardin

Courriel : c.laborde@oxalis-scop.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1106_docob_epagne_2018.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401145 - Landes et zones humides autour du lac de Vassivière

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR7401145 1.3 Appellation du site : Landes et zones humides autour du lac de Vassivière

1.4 Date de compilation : 31/12/1995 1.5 Date d'actualisation : 01/03/2020

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020128945

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,90861° Latitude : 45,81028°

2.2 Superficie totale

798 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
23	Creuse	90 %
87	Haute-Vienne	10 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
87009	BEAUMONT-DU-LAC
23077	FAUX-LA-MONTAGNE
23090	GENTIOUX-PIGEROLLES
87117	PEYRAT-LE-CHATEAU
23165	ROYERE-DE-VASSIVIERE
23216	SAINT-MARTIN-CHATEAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		4,5 (0,56 %)		G	B	C	B	B
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		24,4 (3,06 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		156,7 (19,64 %)		G	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		21,2 (2,66 %)		G	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	30,5 (3,82 %)		G	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		27,03 (3,39 %)		G	C	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	142,6 (17,87 %)		G	B	C	B	C
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		90,9 (11,39 %)		G	B	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		11,2 (1,4 %)		G	C	C	B	C
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		0,93 (0,12 %)		G	B	C	B	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	24,7 (3,1 %)		G	C	C	B	C
9120 <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		97,7 (12,24 %)		G	C	C	B	C

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	DD	C	B	C	C
P	1385	Bruchia vogesiaca	p			tufts	V	DD	D			
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1029	Margaritifera margaritifera	p	10	30	i	P	M	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p	5	30	colonies	P	M	C	B	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	DD	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories				
			Min	Max			C	R	V	IV	V	A	B	C
A		Alytes obstetricans				P	X						X	
B		Pernis apivorus			i	P			X				X	
B		Milvus migrans			i	P			X				X	
B		Circus pygargus			i	P			X				X	
B		Circus pygargus			i	P			X				X	
B		Lullula arborea				P							X	
B		Anthus pratensis			i	P			X				X	
B		Lanius excubitor				P			X				X	
B		Phylloscopus sibilatrix				P			X				X	
B		Emberiza cia				P							X	
I		Sympetrum danae				P			X					
I		Sympetrum vulgatum				P								
I		Leucorrhinia dubia			i	P								X
I		Somatochlora flavomaculata				P								
I		Somatochlora arctica				P								
I		Metrioptera brachyptera				P								
I		Conocephalus dorsalis				P								
I		Chorthippus montanus				P								
M		Eptesicus serotinus				P	X						X	

M		Myotis mystacinus				P	X						X	
M		Myotis nattereri				P	X						X	
M		Arvicola sapidus				P								
M		Pipistrellus kuhlii				P	X						X	
M		Myotis daubentonii				P	X						X	
P		Drosera intermedia			i	P								X
P		Drosera rotundifolia			i	P								X
P		Goodyera repens				P								
P		Isoetes echinospora				P				X				
P		Littorella uniflora				P								
P		Lycopodiella inundata				P				X				
P		Lycopodium clavatum			i	P								X
P		Vaccinium oxycoccos				P								
R		Lacerta agilis				P	X						X	
R		Zootoca vivipara				P							X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2,44 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	24,6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20,4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4,88 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	13,29 %
N14 : Prairies améliorées	1,33 %
N16 : Forêts caducifoliées	23,14 %
N17 : Forêts de résineux	3,69 %
N19 : Forêts mixtes	0,02 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2,43 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,87 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,08 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,84 %
N27 : Agriculture (en général)	1,99 %

Autres caractéristiques du site

Le lac de Vassivière constitue le principal pôle touristique de la région Limousin.

Vulnérabilité : Abandon des pratiques pastorales d'autrefois et boisement des milieux ouverts.

4.2 Qualité et importance

Au coeur de la montagne limousine, le lac de Vassivière (retenue de plus de 1000 ha) est entouré d'espaces naturels remarquables sur le plan biologique et paysager qui sont composés de vastes zones tourbeuses associant landes et pelouses. Plusieurs espèces végétales protégées (sur le plan national ou régional) sont présentes sur le secteur. Ce site est un des plus diversifiés de la région Limousin.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		B

H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	F04	Prélèvements sur la flore		B
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04.02	Pâturage extensif		B
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000.
DOCOB 2003 (CREN)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	14 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	LAC DE LA VASSIVIERE	+	14%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Nouvelle-Aquitaine

Adresse : 6 ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

Courriel : cwill@conservatoirelimousin.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Landes et zones humides autour du lac de Vassivière
Lien : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/fiches-cartes-docob-et-arretes-de-creation-correze-a1545.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

cf ONF.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7412003 - Plateau de Millevaches

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : A (ZPS) 1.2 Code du site : FR7412003 1.3 Appellation du site : Plateau de Millevaches
1.4 Date de compilation : 31/01/2006 1.5 Date d'actualisation : 30/03/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/01/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038021087>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,98889°

Latitude : 45,71389°

2.2 Superficie totale

65974 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
87	Haute-Vienne	3 %
19	Corrèze	47 %
23	Creuse	50 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
19008	AMBRUGEAT
87009	BEAUMONT-DU-LAC
19027	BONNEFOND
19033	BUGEAT
19052	CHAVANAC
23063	CLAIRVAUX
23071	CROZE
23077	FAUX-LA-MONTAGNE
23080	FENIERS
23090	GENTIOUX-PIGEROLLES
23091	GIOUX
19136	MEYMAC
19139	MILLEVACHES
23134	MONTEIL-AU-VICOMTE
23144	NOUAILLE



19160	PEROLS-SUR-VEZERE
87117	PEYRAT-LE-CHATEAU
19164	PEYRELEVADE
23165	ROYERE-DE-VASSIVIERE
23212	SAINT-MARC-A-LOUBAUD
19226	SAINT-MERD-LES-OUSSINES
23232	SAINT-PIERRE-BELLEVUE
19241	SAINT-SETIERS
19244	SAINT-SULPICE-LES-BOIS
23249	SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE
19265	TARNAC
19268	TOY-VIAM
23257	VALLIERE
23264	VILLEDIEU



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A196	<i>Chlidonias hybridus</i>	c	1	20	i	V	P	D			
B	A197	<i>Chlidonias niger</i>	c	1	20	i	R	G	D			
B	A215	<i>Bubo bubo</i>	c	1	2	i	V	DD	D			
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	c	1	2	i	V	DD	D			
B	A223	<i>Aegolius funereus</i>	p	2	10	p	R	G	C	C	B	C
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	r	190	390	p	C	G	C	C	C	C
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	w	11	100	i	P	DD	C	B	C	C
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	r	0	20	p	P	DD	D			
B	A236	<i>Dryocopus martius</i>	p	50	100	p	C	G	C	B	C	B



B	A246	Lullula arborea	w	100	5000	i	C	P	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	r	200	800	p	C	G	C	B	C	B
B	A255	Anthus campestris	c	1	5	i	V	DD	D			
B	A272	Luscinia svecica	c	1	10	i	R	DD	D			
B	A338	Lanius collurio	r	500	1000	p	C	G	C	B	C	B
B	A379	Emberiza hortulana	c	1	10	i	R	DD	D			
B	A001	Gavia stellata	w	1	5	i	R	DD	D			
B	A002	Gavia arctica	w	1	5	i	V	DD	D			
B	A003	Gavia immer	w	1	5	i	R	DD	D			
B	A007	Podiceps auritus	w	1	5	i	V	DD	D			
B	A026	Egretta garzetta	c	1	10	i	R	P	D			
B	A027	Egretta alba	w	5	50	i	R	P	C	B	C	B
B	A029	Ardea purpurea	c	1	10	i	R	G	D			
B	A030	Ciconia nigra	c	1	50	i	C	P	C	B	C	B
B	A031	Ciconia ciconia	c	1	100	i	R	DD	D			
B	A052	Anas crecca	r	1	20	p	R	G	B	B	C	B
B	A059	Aythya ferina	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A061	Aythya fuligula	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A062	Aythya marila	w	1	2	i	V	G	D			
B	A068	Mergus albellus	w	1	5	i	V	DD	D			
B	A072	Peris apivorus	r	50	100	p	C	P	C	C	C	C
B	A073	Milvus migrans	r	10	20	p	C	M	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	w	1	10	i	R	DD	D			



B	A074	Milvus milvus	c	10	100	i	C	DD	C	B	C	B
B	A078	Gyps fulvus	c	1	50	i	R	M	D			
B	A079	Aegypius monachus	c	1	5	i	R	P	D			
B	A080	Circus gallicus	r	5	15	p	R	G	C	B	B	C
B	A081	Circus aeruginosus	c	1	20	i	P	DD	C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	p	0	3	p	V	G	C	C	A	C
B	A084	Circus pygargus	c	1	10	i	R	P	D			
B	A091	Aquila chrysaetos	c	1	2	i	V	M	D			
B	A092	Hieraetus pennatus	c	1	5	i	R	P	D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	1	10	i	C	DD	C	B	C	B
B	A098	Falco columbarius	w	1	5	i	R	DD	D			
B	A098	Falco columbarius	c	1	10	i	C	P	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	w	1	10	i	P	G	D			
B	A103	Falco peregrinus	c	1	10	i	C	P	C	B	C	B
B	A127	Grus grus	c	5000	20000	i	C	P	C	B	C	B
B	A131	Himantopus himantopus	c	1	10	i	R	DD	D			
B	A140	Pluvialis apricaria	c	1	10	i	V	DD	D			
B	A142	Vanellus vanellus	r	0	5	p	R	G	C	B	C	B
B	A151	Philotachus pugnax	c	1	10	i	V	DD	D			
B	A153	Gallinago gallinago	c	10	100	i		DD	C	B	C	B
B	A155	Scolopax rusticola	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A157	Limosa lapponica	c	1	10	i	V	DD	D			
B	A166	Tringa glareola	c	10	100	i	R	P	C	B	C	B



B	A168	Actitis hypoleucos	c		i	P	DD	C	B	C	B
---	------	------------------------------------	---	--	---	---	----	---	---	---	---

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

B		Parus montanus	20		p	P			X		X	
B		Corvus corax	10	200	i	C			X		X	
B		Carduelis cannabina	50	200	p	C						X
B		Loxia curvirostra	10	1000	p	P					X	
B		Pyrrhula pyrrhula			i	C						X
B		Emberiza cia	10	50	p	R			X		X	

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Falco subbuteo	5	20	p	P					X	
B		Accipiter gentilis	10	50	p	C			X		X	
B		Coturnix coturnix	10	100	p	P					X	
B		Columba oenas	10	100	p	C					X	
B		Jynx torquilla	10	100	p	R			X		X	
B		Anthus pratensis	50	200	p	C			X		X	
B		Anthus spinoletta			i	P			X		X	
B		Certhia familiaris			i	P			X		X	
B		Lanius excubitor	15	40	p	R			X		X	
B		Saxicola rubetra	100	1000	i	C			X		X	
B		Turdus torquatus	10	1000	i	R					X	
B		Phylloscopus sibilatrix				C						X



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	11 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N15 : Autres terres arables	22 %
N16 : Forêts caducifoliées	12 %
N17 : Forêts de résineux	32 %
N19 : Forêts mixtes	8 %

Autres caractéristiques du site

Il convient de noter que la majeure partie de la ZPS est incluse au sein du Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin pour lequel l'équilibre entre espaces ouverts et forestiers constitue un axe privilégié de la Charte.

Vulnérabilité : La préservation des oiseaux présents repose sur le maintien de l'équilibre entre les milieux ouverts agricoles et les milieux fermés forestiers.

Le risque majeur est la destruction des habitats les plus favorables aux oiseaux, notamment par la coupe à blanc et la replantation forestière, voire par les opérations de défrichement.

4.2 Qualité et importance

Le site présente un fort intérêt ornithologique pour les oiseaux nicheurs mais joue également un rôle important pour les haltes migratoires. Les habitats présents forment un complexe de milieux ouverts et fermés, humides et secs, favorables à plusieurs espèces d'oiseaux remarquables qui utilisent ce site pour l'hivernage, la reproduction et la nidification. L'intérêt majeur de cette zone avait été reconnu dès le début des années 90 par son inscription à l'inventaire ZICO.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I

M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		I
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	12 %
Propriété privée (personne physique)	80 %
Propriété d'une association, groupement ou société	1 %
Domaine communal	5 %
Domaine de l'état	1 %
Concessions privatives du domaine public	1 %

4.5 Documentation

Inventaire ZICO (mai 1992).
DOCOB landes et zones humides de la Haute-Vézère (janvier 1998).
DOCOB forêt de la Cubesse (octobre 2002).
DOCOB tourbière de Négarioux Malsagne (avril 2003).
DOCOB landes et zones humides autour de Vassivière (septembre 2003).
DOCOB vallée de la Gioune (avril 2005).
DOCOB tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond (novembre 2005).
DOCOB ZPS Plateau de Millevaches (avril 2011).

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	99 %
21	Forêt domaniale	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR Millevaches en Limousin
 Adresse : 7, route d'Aubusson 19290 Millevaches
 Courriel : info@pnr-millevaches.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - ZPS Plateau de millevaches
 Lien : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/fiches-cartes-docob-et-arretes-de-creation-correze-a1545.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation